

Éditorial



Communes et intercommunalité ensemble : une grande force

Les actualités présentées au fil de ces pages montrent de manière concrète le rôle de l'intercommunalité qui vient en appui des initiatives des communes et impulse des projets communs. C'est ce que les habitants attendent et c'est notre responsabilité.

Jean-Paul MICHEL



Rock'n'roll au collège de Thorigny (p.2)



Un centre commercial aux Vallières (p.3)



Guermantes reçoit ses entrepreneurs (p. 4)



Le point sur la montée en débit (p. 5)

UN AUDITORIUM À COLLÉGIEIN

Samedi, Collégien inaugurera l'extension du centre culturel La Courée. Les nouveaux locaux comprennent un auditorium de 110 m² pouvant accueillir une centaine d'auditeurs et une salle de pratique musicale pour le site du conservatoire intercommunal situé juste à côté. «C'est un bel outil de travail pour la musique et l'art», explique Xavier Riquit, directeur adjoint du site musical de Collégien. «Nous allons pouvoir lancer de nouveaux projets pour les habitants», ajoute Anna Acerbis, Directrice de la Courée. Pour Marc Pinoteau, maire de Collégien, cet équipement «donne la possibilité aux musiciens de s'exprimer dans de meilleures conditions. Au delà de cet aspect, il résulte d'une volonté de réunir les pratiques artistiques au sein de La Courée.»



L'intercommunalité a financé les travaux de la partie «musique» de l'extension de la Courée. Ci-dessus, l'auditorium.

UN ORCHESTRE D'ÉLÈVES AU COLLÈGE DE THORIGNY



Photos : Laurent Paillier| photosdedanse.com

Les chanteurs du groupe

Au collège du Moulin à vent, 25 volontaires de cinquième se sont engagés dans un cycle de 3 ans pour apprendre à jouer de la musique. L'orchestre composé de guitares, basses électriques, claviers et percussions est dédié aux musiques actuelles avec 5 élèves chanteurs. Le groupe répète depuis le 6 septembre avec 5 professeurs de Musique en Marne et Gondoire en lien avec le professeur de musique de l'établissement. Hier, les apprentis musiciens ont reçu chacun un instrument en prêt qu'ils pourront emporter chez eux pour travailler. Pour fêter cela, ils ont joué devant leurs familles «Le Lion est mort ce soir», chanson popularisée par Henri Salvador, et un tube rock de 2003, «Seven nation army» des White Stripes.

Il s'agit du 3^e orchestre à l'école de Marne et Gondoire : l'orchestre du collège Anne Frank à Bussy-Saint-Georges lancé en 2014 est dédié aux instruments rares et celui du collège Marcel Rivière à Lagny, pionnier en 2012, est un brass band. La fondation Vivendi a financé l'acquisition du parc instrumental des 3 orchestres.



Let's get rocked !



Jean-Paul Michel avec à sa droite Edwige Lagouge, vice-présidente en charge de la culture et Roland Harlé, maire de Pomponne



Thibaud Guillemet, maire de Thorigny



TIPHAÏNE MAGIDS
Enseignante de
Musique en Marne et
Gondoire
Responsable de
l'orchestre

«Les élèves sont novices. Le travail musical leur apprend la concentration, l'écoute de l'autre. Le fait d'avoir un but commun qui est de jouer en orchestre et de se produire sur scène les motive pour travailler. Le prêt d'instruments est à ce titre important car cela leur permet de s'entraîner chez eux. Le 15 décembre, ils joueront un concert de Noël devant les autres élèves de l'établissement au réfectoire. L'étape suivante sera de se produire lors d'événements locaux.»

Un supermarché dans la ZAE des Vallières à Thorigny



Image de synthèse du futur ensemble

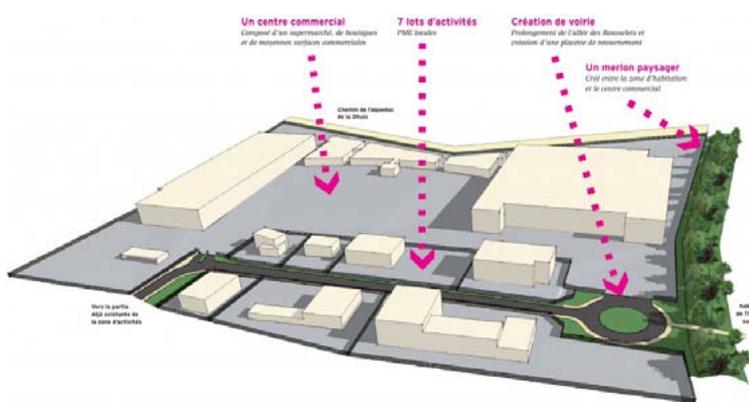
Les travaux du futur Intermarché ont démarré début novembre sur les hauts de Thorigny. Ce nouvel établissement remplacera celui de la rue de Claye, vieillissant et de plus petite taille. Situé dans la zone d'activités des Vallières, l'ensemble comprendra également une station essence et une galerie de petits commerces (pharmacie, pressing, marchand de journaux et sandwicherie notamment). Une belle offre commerciale pour un secteur qui en a besoin. L'ensemble devrait ouvrir fin 2017, début 2018. Marne et Gondoire Aménagement, en charge du développement de la zone, a procédé à la vente du terrain de 28 000 m² le 30 septembre dernier.

«Il s'agit de l'aboutissement de longues années de préparation, rendu possible grâce à l'engagement coordonné du porteur du projet, de l'aménageur et des collectivités», explique Mathieu Guion, directeur de Marne et Gondoire Aménagement.

Une seconde phase de développement du centre commercial est prévue pour 2018.



Travaux de terrassement mercredi dernier (photo Mathieu Guion)



L'extension de la zone des Vallières. Sur le plan la partie droite du centre commercial est en cours de réalisation. La partie gauche devrait être réalisée à partir de 2018.

L'extension de la zone des Vallières a débuté 2014 et comprend, outre ce pôle commercial, 7 PME, pour la plupart des entreprises locales ayant besoin de locaux plus grands et plus fonctionnels pour le développement de leur activité. Au total, la ZAE des Vallières comprend 30 entreprises sur 14 hectares. Le cadre est particulièrement soigné avec la plantation de 750 arbres plantés en bordure de la promenade de la Dhuis.

Guermantes reçoit ses entrepreneurs



Pascal Leroy, vice-président en charge du développement économique et Denis Marchand, maire de Guermantes étaient présents.

En partenariat avec Marne et Gondoire, Guermantes accueillait mardi une nouvelle rencontre inter-entreprises. Plus de 20 sociétés étaient présentes.

Emmanuel Menegatti, de la Chambre de métiers et de l'artisanat, et Isabelle Dupis-Ferraris, de la Chambre de commerce et d'industrie, ont présenté leurs dispositifs en matière d'accompagnement à l'embauche, formation et développement commercial, dont les outils numériques. Le nouveau dispositif régional en faveur du commerce rural a également été détaillé.

Hadjer Guendouzi, de Marne et Gondoire, a ensuite mis en lumière les nouveautés en matière de déplacements : la station d'éco-mobilité qui sera mise en service en fin d'année allée du Clos Charron, le réaménagement du pôle gare de Bussy-Saint-Georges et la modernisation du parc relais attenant. Les sujets ont suscité de nombreux échanges poursuivis autour d'un buffet offert par la commune. Bussy-Saint-Martin avait accueilli également une rencontre de ce type le 23 juin dernier.

Pour organiser une rencontre avec les chefs d'entreprises de votre commune, prenez contact avec Pascal Leroy, vice-président au développement économique et Patricia Beaugeard en charge du développement économique à la communauté d'agglomération.

Tél. : 01 60 35 43 93

dev.eco@marneetgondoire.fr

DENIS MARCHAND

Maire de Guermantes

Membre du Bureau de Marne et Gondoire



«3^e rencontre avec les entreprises de ma commune, moments formidables d'échanges. Un grand merci à Patricia Beaugeard et à tous les intervenants .

Un seul point noir à l'issue de la réunion : le faible débit internet sur Guermantes, un frein considérable pour nos partenaires économiques.»



Parc artisanal de Guermantes

Le point sur la montée en débit

Le syndicat Seine-et-Marne numérique, dont Marne et Gondoire est membre, a procédé en 2015 et 2016 à la pose d'équipements pour délivrer un débit internet amélioré dans les communes les moins bien desservies : Pomponne, Montévrain, Chanteloup-en-Brie, Jossigny, Dampmart, Jablines et Lesches. Des lignes en fibre optique ont été tirées jusqu'à des armoires de montée en débit qui amplifient ensuite le signal sur les lignes ADSL.

La dernière phase consistera à relier les lignes téléphoniques des abonnés ADSL à ces armoires. Cette opération sera effectuée successivement dans chaque commune et devrait s'échelonner de mi-février à mars. L'opérateur du réseau téléphonique Orange en a la responsabilité. Les abonnés à l'ADSL résidant dans les zones couvertes par les armoires verront alors le débit de leur box augmenter sensiblement (au moins 10 mega/bits par seconde) sans frais et sans démarche de leur part.

La seconde étape sera le déploiement de la fibre optique jusque chez l'habitant en 2020 à Pomponne et Carnetin et en 2022 à Jablines, Lesches, Dampmart, Montévrain, Chanteloup, Conches, Guermantes, Jossigny et Collégien. Les autres communes font l'objet d'engagements des opérateurs privés.



Armoire de montée en débit à Pomponne

Abonnés concernés par commune :

Chanteloup : 78 %,
Dampmart : 100%,
Jablines 100%,
Jossigny 94%,
Lesches 68%
Montévrain 31%,
Pomponne 61%

Marne et Gondoire, établissement deux libellules dans un environnement préservé

Marne et Gondoire a reçu la distinction «deux libellules» au concours Capitale Française de la biodiversité 2016 pour ses actions en matière d'aménagement et de gestion et pour ses actions pédagogiques.

Le concours est organisé par Plante & Cité, centre technique national sur les espaces verts et le paysage urbain et par Natureparif, agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France. Il est soutenu par les ministères du Logement et de l'Environnement.

En 2014 déjà Marne et Gondoire avait été désignée lauréate dans la catégorie intercommunalités pour son PPEANP (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains) et la conception d'une malle pédagogique très complète sur l'agriculture.



Marne et Gondoire a conçu en 2014 une malle pédagogique sur l'agriculture pour les écoles.

Comptes-rendus annuels de Marne et Gondoire Aménagement

ZAC des Cordonniers à Dampmart



Cette zone d'aménagement concerté de 2,6 hectares (dont une petite partie sur Thorigny) prévoit 31 lots pour des maisons individuelles en accession libre d'une surface moyenne de 140 m² de surface de plancher. La commercialisation de 15 premiers lots a commencé il y a un an après la réalisation des espaces publics. 3 lots sont vendus et 7 sous promesse de vente, ce qui est encourageant pour l'achèvement du programme. Celui-ci comprend aussi la réalisation de 30 logements collectifs locatifs sociaux pour environ 1 800 m² de surface de plancher. La cession de ce lot au bailleur Foyers de Seine-et-Marne a eu lieu en décembre 2015.

ZAC Saint-Jean à Lagny



Projet du promoteur Cimnova pour le lot regroupant imagerie médicale, laboratoire d'analyse médecins spécialistes, dentistes et 35 logements privés.

De premières démolitions ont eu lieu cette année. Le bâtiment majeur de l'ancien hôpital (bâtiment Denis Fournier) sera démoli en 2017. La moitié du site sera constituée d'espaces verts (5,5 ha sur 13 ha), quelques voiries desserviront les bâtiments et des places de stationnement publiques seront créées. Des premiers lots à bâtir ont été attribués.

Un pôle d'imagerie médicale et consultations spécialisées sera notamment installé ainsi qu'une maison de santé pour la consultation de médecins généralistes et autres professionnels de santé. Le site accueillera également un EHPAD. Une commission consultative rassemblant élus et techniciens valide tous les projets architecturaux.

Opération des Sauvères à Thorigny

Le bailleur Foyers de Seine et Marne a débuté en juin la réhabilitation des 36 logements sociaux de la résidence Gallieni. La construction de 33 logements sociaux neufs a également démarré. Le projet architectural du promoteur OGIC pour la construction de 45 logement libres est finalisé et le permis de construire va pouvoir être déposé.

La résidence Gallieni en rénovation à Thorigny

**Conseil communautaire ce lundi
28 novembre à 20 h 30 au domaine de Rentilly**